

ATTENTION : plus de cours pendant les vacances scolaires

M^{lle} Jodelle Audrey
Ecuries du Centaure
Chemin des fontaines
95450 Vigny, tel: 06.83.03.53.12
n° siret:48393282800013

Cours ;
Heure ;

FICHE D'INSCRIPTION 2022-2023

NOM
Date de naissance
Adresse

PRENOM

Téléphone domicile
travail

portable

adresse e-mail
Niveau de l'élève

FORFAIT CHOISI :
MONTANT DU FORFAIT :euros/mois

Mode de règlement : - Chèque - Espèces - Paiement échelonné : enfois
Nom du payeur (si différent du cavalier) :

LICENCE FEDERALE N°
Pour pratiquer l'équitation, la licence fédérale est obligatoire
Lors de l'inscription, le cavalier doit présenter ou prendre une licence fédérale qui donne la
possibilité : -d'une assurance dans tous les centres équestres affiliés en France
-de passer des examens fédéraux
-de participer aux épreuves sportives

REGLEMENT DE LA LICENCE FEDERALE :euros
REGLEMENT DE LA COTISATION :euros

CERTIFICAT MEDICAL ET AUTORISATION PARENTALE :
Un certificat médical d'aptitude à la pratique des sports équestres doit être fourni lors
de l'inscription ainsi qu'une autorisation parentale.

ASSURANCE
Je soussigné, certifie avoir eu connaissance du contrat d'assurance souscrit par le
club et du contrat d'assurance inclus dans ma licence (ou celle de mes enfants).

Lors de l'inscription tous les cavaliers de plus de 6 ans s'engagent sur l'année complète, aucun
remboursement ne pourra être effectué au cours de l'année s'il y a arrêt partiel ou définitif de
l'activité.

Pour les cavaliers de moins de 6 ans, ils s'engagent sur l'année complète, en cas de résiliation de
l'inscription une demande écrite sera rédigée au moins 1 mois à l'avance.

O Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre équestre et l'accepter.(cochez)
O Autorise les Ecuries du Centaure à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif des
photographies me représentant ou représentant mon enfant.(cochez)

A Vigny le

signature